

MAI 2004 / N° 84

LA SARTHE

Le magazine du Conseil général

Assemblée
départementale

Renouvellement

Économie

Bordeau Chesnel à Champagné

Sport

24H du Mans

La Sarthe affiche ses couleurs



Conseil général
de la Sarthe

théma
SARTHE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

MOTUL

LE MANS®

DUNLOP



**14-15-16
MAI**

GRAND PRIX DE FRANCE

**Billetterie : FNAC, CARREFOUR, GÉANT
INFOS : 04.73.91.85.75**

gpfrancemoto.com

Conception : Studio Lucarne - Photo : Stan Perex - Nikon D1X



A.S.A. A.C.O. des "24 Heures du Mans"
CIRCUIT DES 24 HEURES DU MANS
SOCIÉTÉ SPORTIVE PROFESSIONNELLE
DE L'A.C.O.

SYNDICAT MIXTE
DU CIRCUIT DES
24 HEURES DU MANS

Entrée gratuite aux moins de 16 ans accompagnés d'un adulte

Maintenir la Sarthe dans la voie du progrès

Ces quelques mots n'ont pas vocation à ouvrir une nouvelle campagne électorale. Mais on se souviendra cependant que certains auront déployé beaucoup d'efforts avant les scrutins des 21 et 28 mars derniers pour tenter de donner des couleurs nationales à une élection cantonale qui avait pour objectif de renouveler les conseillers généraux de 19 cantons.

Globalement, les Sarthois ne se sont pas laissés abuser par la curieuse gymnastique de la gauche. Celle-ci n'aura pourtant montré aucun embarras pour s'approprier le bilan de la majorité départementale. Autant dire un vrai jeu d'équilibriste quand on appelle à rejeter l'action et les politiques mises en œuvre au cours des six dernières années, tout en ayant, durant toute cette période, voté avec la majorité 99 % des dépenses, mais sans voter les ressources ! C'est vrai qu'il eût été politiquement incorrect et mutilant pour l'opposition d'approuver le budget.

Il reste donc bien une majorité solide et une minorité plus riche de trois sièges. C'est bien ainsi car l'une et l'autre contribuent à la respiration de la démocratie.

Mais au moins, pouvons-nous tous nous retrouver autour des grands objectifs qui



maintiendront la Sarthe dans la voie du progrès pour toutes et pour tous. La construction d'un département plus fort, plus juste et plus équilibré requiert la contribution de tous et la force de proposition de chacun. Aussi, à la minorité qui ne se veut pas, me semble-t-il, une opposante systématique, je veux dire que je n'entends pas non plus ignorer sans discernement ses suggestions, dès l'instant où elles seront frappées du sceau de la cohérence et de la responsabilité. Autrement dit, on ne peut pas multiplier les interventions nouvelles à l'infini sans se préoccuper à un moment donné de resserrer des politiques peut-être moins décisives pour la vie des Sarthois. Il faut avoir le courage de reconnaître que la ressource est rare et que, dans un budget qui mobilise 60 % de ses moyens en faveur de l'action sociale, les redéploiements trouvent vite leurs limites.

Pour simples qu'ils soient, il ne faut pas s'éloigner de ces principes, au risque de dériver très vite dans la démagogie qui ne construit rien.

Roland du Luart

Sénateur

Président du Conseil général de la Sarthe

Festival International des Arts et Technologies

RÉGION
PAYS DE LA
LOIRE

SARTHE
Conseil Général

16 au 23 mai 2004

La Ferté-Bernard

A R
T E C

Information : 02.43.71.70.00
<http://www.festival-artec.com>


La Ferté-Bernard

Conseil général
Sarthe 

RÉGION
PAYS DE LA
LOIRE 





ÉVÉNEMENT

page 6

La nouvelle Assemblée
départementale



MULTIMÉDIA

page 10

L'ADSL pour toute la Sarthe



ENVIRONNEMENT

page 11

Ces arbres que l'on aime



ÉCONOMIE

page 12

Jemini à Ecommoy



ÉDUCATION

page 14

Des lycéens prometteurs !



VIE DES CANTONS

page 16

"THÉMA SARTHE"

encart central

Développement durable

PETITES NOUVELLES

page 20

SPORTS

page 22

Grand prix de France Moto

CULTURE

page 28

A la découverte de la sculpture
en milieu rural



Conseil général
de la Sarthe

LA SARTHE

Le magazine d'information du
Conseil général de la Sarthe
Hôtel du Département
72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication / Roland du Luart • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Photos / Page une - Bernard Larvol, Mission information-communication Conseil général • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page, compogravure / Belouga communication - Le Mans • Impression / Imprimerie Nationale / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 84 / Mai 2004 / 250 000 exemplaires • Distribution / la poste • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°84 MAI 2004.

La commission permanente

Président

Roland du Luart

1^{er} Vice-Président

Marcel-Pierre Cléach

2^e Vice-Président

Béatrice Pavy

3^e Vice-Président

Pierre Hellier

4^e Vice-Président

Jean-Marie Geveaux

5^e Vice-Président

François Jacob

6^e Vice-Président

Pierre Touchard

7^e Vice-Président

Jean-Pierre Chauveau

8^e Vice-Président

Fabien Lorne

9^e Vice-Président

Michel Royer

10^e Vice-Président

Solange d'Harcourt

11^e Vice-Président

Bernard Petiot

Membres :

Christophe Council

André Langevin

Nelly Heuzé

Christophe Rouillon

Michel Quillet

Agnès Lorilleux

Yvon Marzin

Assemblée départementale

Relever les nouveaux défis

Après le renouvellement triennal de l'Assemblée départementale, la majorité du Conseil général a unanimement porté à la présidence Roland du Luart qui entend placer son action sur le modèle de l'efficacité, la cohérence, le dialogue et la concertation.

Composé d'hommes et de femmes élus pour représenter les citoyens de chaque canton du département, le Conseil général joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des Sarthois. Une action parfois encore trop méconnue ! Elus pour six ans, les conseillers généraux sont pourtant des animateurs et des coordinateurs indispensables pour assurer le développement de leur canton et du département. Ils participent également à la vie locale en siégeant dans les établissements où le Conseil général est représenté : hôpitaux, maisons de retraite, collèges, etc... Ils servent d'intermédiaires entre les maires, les responsables d'associations et les services départementaux. Enfin, ils apportent leurs précieux conseils à tous ceux qui viennent les consulter et forment un véritable trait d'union entre les citoyens usagers et les services de l'administration.

Les compétences du Conseil général sont nombreuses et transforment la principale institution du département en une véritable entreprise au service des Sarthois.

C'est dans ce cadre que la majorité de la nouvelle Assemblée départementale entend bien agir concrètement pour répondre aux besoins de toute la population. Une intervention tracée autour de trois axes fondamentaux : l'action sociale, le développement économique et l'aménagement harmonieux du territoire départemental.



Les commissions du Conseil général

Pour l'étude des affaires qui lui sont soumises et la préparation des décisions qui lui incombent, le Conseil général se divise en huit commissions intérieures, commissions entre lesquelles sont distribués tous les dossiers suivant la nature de leur objet. Les huit commissions prennent les dénominations suivantes et sont pourvues des attributions ci-après :

Commission du Développement Economique, de l'emploi et de l'Aménagement du Territoire

Président : Louis-Jean de Nicolaÿ

Le développement économique et l'emploi ainsi que l'aménagement du territoire et de la planification.

Commission des Affaires Sociales

Présidente : Béatrice Pavy

Cette commission est chargée de la mise en œuvre de la politique sociale et médico-sociale du Département dans un objectif de prévention, de protection, d'insertion et de développement local.

Commission de l'Education, de la Formation, de la Jeunesse, des Sports et des Transports

Président : Jean-Marie Geveaux

Toutes les questions relatives aux affaires scolaires, universitaires, aux transports scolaires et voyageurs et à tout ce qui se rapporte au sport sont traitées au sein de cette commission.

Commission des Routes et des Infrastructures

Président : Jean-Pierre Chauveau

Il s'agit de tout ce qui se rapporte à la voirie, l'hydraulique, la lutte contre les inondations, le logement et l'habitat, le patrimoine immobilier, l'urbanisme et les travaux publics.

Commission de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

Président : Gérard Véron

Elle est chargée de tout ce qui se rapporte à l'équipement rural (notamment l'eau



potable), à l'agriculture (aides aux organismes et aux producteurs agricoles notamment), à l'aménagement foncier et au laboratoire départemental de la Sarthe.

Commission de l'Environnement

Présidente : Fabienne Labrette-Ménager

Cette commission étudie tout ce qui se rapporte à l'environnement, aux déchets, à l'électrification et à la gestion de l'eau (qualité, hydrométrie, piézométrie, assainissement...).

Commission de la Culture et du Tourisme

Présidente : Chantal Albagli

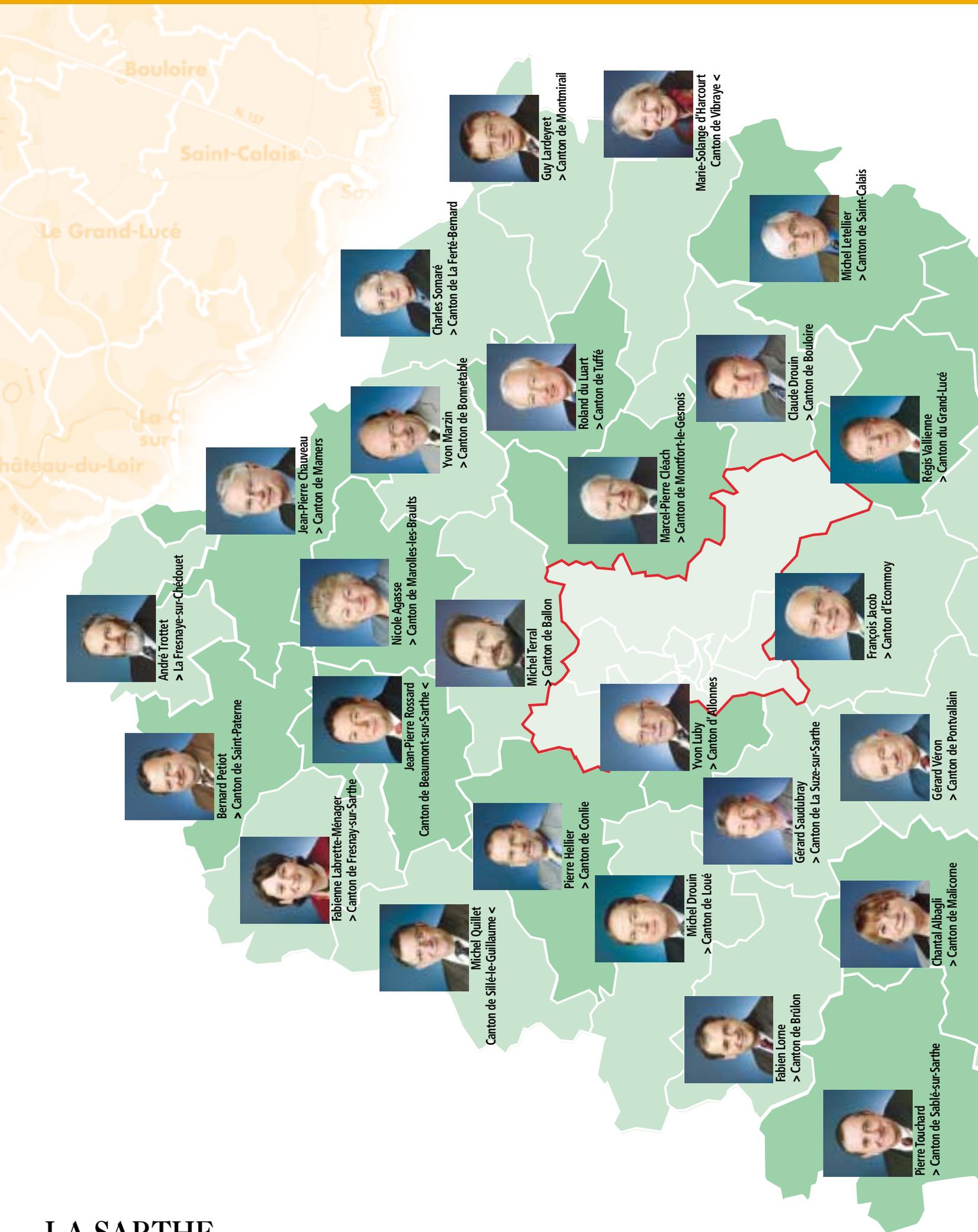
Le domaine culturel : spectacle vivant, pratiques amateurs, enseignement artistique, arts plastiques,

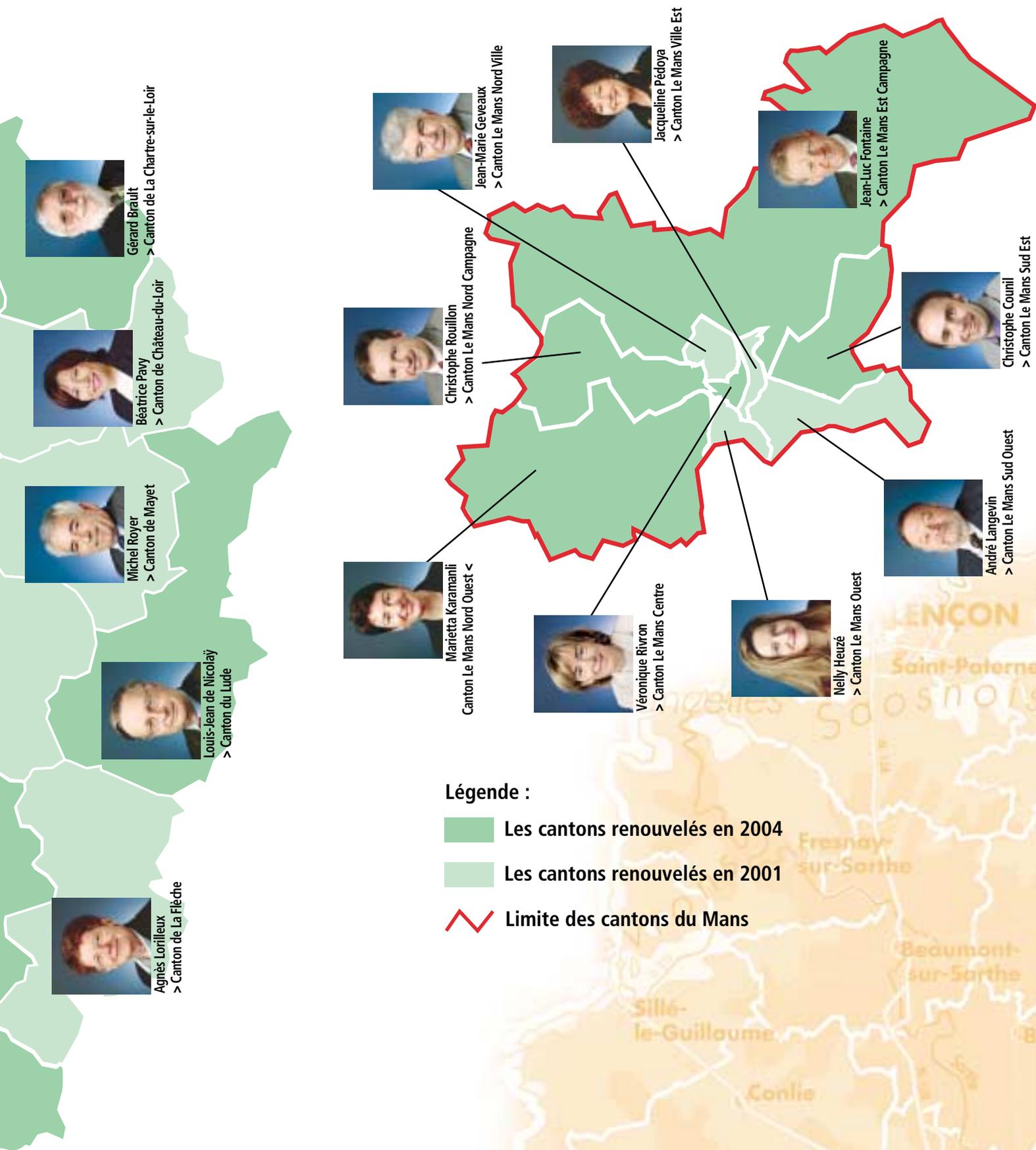
archives et lecture publique, culture scientifique, cinéma, édition, conservation et animation du patrimoine, ainsi que les actions politiques à caractère touristique s'inscrivent dans cette commission.

Commission des Finances et de l'Administration générale

Président : Fabien Lorne

Elle est chargée de la vérification des comptes, de la formation des budgets, de la répartition des contributions. Elle a à connaître, dans les conditions spécifiées à l'article 56 du règlement intérieur, des affaires qui lui sont renvoyées par les autres commissions, en particulier dans le domaine de l'information et de la communication et de gestion des moyens généraux des services du conseil général.





G rard Brault
 > Canton de La Chartre-sur-le-Loir

B atrice Pavy
 > Canton de Ch teau-du-Loir

Michel Royer
 > Canton de Mayet

Louis-Jean de Nicolaj
 > Canton du Lude

Agn s Lorilleux
 > Canton de La Fl che

Jean-Marie Geveaux
 > Canton Le Mans Nord Ville

Christophe Rouillon
 > Canton Le Mans Nord Campagne

Marietta Karamanli
 > Canton Le Mans Nord Ouest <

V ronique Rivron
 > Canton Le Mans Centre

Jacqueline P doya
 > Canton Le Mans Ville Est

Jean-Luc Fontaine
 > Canton Le Mans Est Campagne

Christophe Coumil
 > Canton Le Mans Sud Est

Andr  Langevin
 > Canton Le Mans Sud Ouest

Nelly Heuz 
 > Canton Le Mans Ouest

L gende :

Les cantons renouvel s en 2004

Les cantons renouvel s en 2001

Limite des cantons du Mans



ADSL : plus de 85 % des Sarthois d'ici fin 2004

France Telecom s'engage

En signant la convention "Départements innovants" avec France Telecom, le Conseil général permet l'accélération et l'extension du déploiement du Haut Débit sur le territoire sarthois. D'ici fin 2004, 85 % de la population pourra accéder à l'ADSL.

Le Département de la Sarthe et France Telecom considèrent que l'utilisation des télécommunications à Haut Débit est un vecteur essentiel de développement économique et d'attractivité du territoire. En s'associant dans la démarche "Départements innovants", ils sont convenus d'agir ensemble pour développer l'offre de télécommunications à Haut Débit, accélérer la diffusion des outils et promouvoir les usages sur la Sarthe.

Cette accélération du plan "Haut Débit pour tous" dans la Sarthe a pour objectif de rendre la technologie ADSL accessible à 85% de la population fin 2004, alors que ce pourcentage s'établissait à 62 % fin 2003.

Comme le défi du réseau téléphonique filaire il y a 30 ans, le président Roland du Luart l'a rappelé : "cette autoroute numérique, c'est

bien une priorité de notre département depuis de nombreuses années : c'est une infrastructure essentielle", au même titre que la route ou le rail pour le développement du territoire et son attractivité. "Les entreprises en font une condition sine qua non de leur implantation dans les zones d'activités".

Dès l'émergence d'Internet et du multimédia, le Conseil général de la Sarthe a mené une politique ouverte, complète et innovante, qui a été poursuivie et particulièrement amplifiée ces dernières années. Cet accord permet une nouvelle avancée au bénéfice du territoire sarthois, et notamment de ses acteurs économiques. L'assemblée départementale va continuer à soutenir les initiatives pour la diffusion des nouvelles technologies et la lutte contre la "fracture numérique".

Implantations des répartiteurs

Les noms ci-dessous correspondent aux noms des communes sur lesquelles sont installés des répartiteurs.

Ces communes seront ouvertes au service ADSL au cours de l'année 2004.

Un répartiteur peut desservir plusieurs communes. Dans ce cas, les noms des communes avoisinantes qui y sont raccordées et qui bénéficieront également de l'ADSL ne sont pas mentionnés.

Aubigné-Racan, Auvers-le-Hamon, Ballon, Bessé-sur-Braye, Bouloire, Brûlon, Cérans-Foulletourte, Chaufour-Notre-Dame, Conlie, Fresnay-sur-Sarthe, La Bazoge, La Chartre-sur-le-Loir, La Guierche, La Quinte, La Suze-sur-Sarthe, Le Breil-sur-Merize, Le Grand-Lucé, Loué, Louplande, Luché-Pringé, Malicorne-sur-Sarthe, Marolles-les-Braults, Mayet, Montbizot, Nogent-le-Bernard, Noyen-sur-Sarthe, Parcé-sur-Sarthe, Poillé-sur-Vègre, Précigné, Préval, Rouez-en-champagne, Rouillon, Saint-Georges-du-Bois, Saint-Mars-d'Outillé, Savigné-l'Évêque, Sceaux-sur-Huisne, Solesmes, Spay, Torcé-en-Vallée, Tuffé, Vaas, Vibraye, Villaines-sous-Malicorne, Yvré-le-Pôlin.



Préservation et mise en valeur

Ces arbres que l'on aime

Tous les arbres bordant les routes départementales sarthoises ont été plantés à l'initiative du Conseil général. Un patrimoine naturel qu'il s'emploie à préserver et à revaloriser grâce à des interventions ciblées.



La collectivité départementale veille passionnément sur son patrimoine d'intérêt naturel en cherchant à préserver son caractère authentique si fragile et en valorisant ses atouts dans le cadre d'une politique d'aménagement harmonieuse et concertée. La gestion des arbres au bord des routes départementales figure parmi les priorités du service Agriculture et Environnement du Conseil général. La cellule plantation intervient notamment pour donner son avis technique auprès du service de la Voirie départementale et de la Direction départementale de l'Équipement chargés du suivi des travaux. D'une simple opération d'élagage aux tailles mécanisées en passant par les mesures de sécurité qu'impose la plantation d'arbres au bord des routes, le Conseil général dispense ses conseils pour garantir une gestion efficace de ce patrimoine naturel. "Nous portons également une attention toute particulière aux Zones Naturelles d'Intérêt

Ecologique Faunistique et Floristique longeant les routes départementales" rappelle Fabienne Labrette-Ménager, présidente de la Commission de l'Environnement. Une gestion spécifique de ces secteurs permet ainsi de sauver des espèces végétales rares : anémone pulsatille, ophrys abeille, orchys singe, campanule agglomérée ou polystic des montagnes. Par ailleurs, un programme de taille des haies en bordure des routes, plus respectueuse de l'environnement, grâce à l'emploi du lamier, a été mis en place en 2001 à l'initiative du Conseil général.

Enfin, si les arbres et la flore constituent une priorité, le Département poursuit également son action en faveur de la plantation de haies bocagères. Chaque année ce sont environ 100 kilomètres de haies qui sont subventionnées à destination des communes et particuliers.

Haies champêtres

Le Conseil général vous aide

Vous souhaitez planter une haie champêtre parfaitement bien intégrée dans le paysage, bien adaptée au climat, à la région et au sol ? Que vous soyez une collectivité locale ou un particulier, le Conseil général accorde une subvention pour ce type de projet environnemental. Quelles sont les conditions qu'il convient de remplir pour y accéder ? Il faut présenter un projet de plantation de 150 mètres au minimum, n'utiliser que des végétaux champêtres extraits d'une liste fournie par le Département, s'approvisionner chez un des pépiniéristes agréés par le Conseil général et avoir établi un dossier de demande de subvention avant de commencer la plantation.

Pour tous renseignements :

**Service Agriculture et Environnement,
Cellule Plantations
6 avenue Pierre Mendès France
72072 Le Mans - Cedex 9
Tél : 02 43 54 72 53**





Jemini à Ecommoy

Un grand dans l'univers du jouet !

Leader européen sur le marché du jouet en peluche, la société Jemini vient d'inaugurer son nouveau site opérationnel sur la zone d'activité des "Truberdières" à Ecommoy, où elle ambitionne d'affirmer sa volonté de croissance.

Aujourd'hui à la tête de 45 salariés en France, disposant de cinq sites de production en Chine et de bureaux à Hong Kong reliés à Ecommoy par visioconférence, Jemini s'est imposé en quelques années comme le spécialiste du jouet en peluche. L'entreprise sarthoise décline les plus grands personnages connus et appréciés des enfants en jouets ou en accessoires en peluche. La tortue Franklin, Snoopy, la Panthère Rose..., mais aussi tous les héros légendaires des univers de Disney et de Warner figurent à son catalogue, enrichi chaque année de nouveautés. Parallèlement, la marque développe ses propres créations en faisant preuve d'originalité et de réelle innovation.

Présente dans toute l'Europe, mais aussi en Amérique du Sud, au Canada et en Océanie, l'entreprise désormais implantée à Ecommoy réalise 23 millions d'euros de chiffre d'affaires dont 20% à l'exportation et espère bien, dans un avenir proche, conforter sa position de leader du marché du jouet en peluche.

L'ensemble de la stratégie de Jemini part désormais de son nouveau site sarthois. En effet, conçu dans un design moderne, il regroupe sur 2 100 m² l'ensemble des services commerciaux, administratifs, financiers ainsi que l'équipe de création.

Avec cet investissement de 2 millions d'euros, financé à hauteur de 7% avec l'aide du Conseil général, la Région et la Communauté de communes l'Orée de Bercé-Bélinois, Jemini, dirigé par Bernard Meffray, espère bien jouer dans la cour des grands... pour le plus grand bonheur des enfants !



Jemini France
ZAC "Des Truberdières"
B.P. 33- 72 220 Ecommoy
Tél : 02 43 31 43 21

Bordeau Chesnel à Champagné

La rilette : tradition et modernité !

Le pari paraissait audacieux. Et pourtant ! En choisissant de développer ses activités industrielles exclusivement sur la fabrication des rillettes, l'entreprise Bordeaux Chesnel tire son épingle du jeu. Une réussite qui passe non seulement par la qualité du produit mais aussi par un langage résolument moderne !



Certes, les Sarthois demeurent les plus fidèles consommateurs de rillettes. Mais cette activité n'aurait pas autant d'importance dans le département (1 200 emplois directs pour les 10 plus grosses entreprises), si LBC n'avait pris l'initiative de faire de notre spécialité locale un produit consommé dans tout l'hexagone. *“Le succès de l'entreprise, c'est d'avoir compris que ce produit avait un potentiel de commercialisation bien au-delà du département. Les gens aiment de plus en plus tartiner, c'est pourquoi notre produit de terroir est fantastiquement moderne”* affirme Gilles de Galard, Directeur Général de l'entreprise.

Cette position de numéro 1 du marché, solidement installée, ne s'est pas faite en quelques années. Elle est le fruit à la fois d'une politique de qualité constante et d'une recherche permanente d'innovation. *“Nous devons faire en sorte que le consommateur toulousain ou marseillais qui achète 2 pots par an, soit certain de retrouver exactement le même produit”*. Pas facile lorsqu'on

fabrique plusieurs millions de pots par an. Les 220 salariés de Champagné, sur les 300 que compte l'entreprise, sont tournés vers cet objectif.

Et surtout, LBC s'emploie sans relâche à proposer de nouvelles variantes du produit ancestral *“Nous sommes toujours à l'affût : comment faire en sorte que les rillettes soient toujours en vogue dans 20 ans ?”*

L'entreprise joue donc parfaitement son rôle de leader, en sachant bien que les nouveautés seront à leur tour reprises par les concurrents. Après les classiques rillettes d'oie et de canard, l'entreprise a lancé les rillettes de volaille en 2000, puis une nouvelle variété allégée en 2002 et enfin tout récemment des délicieuses rillettes de Poulet Rôti.

“Nous portons de gros espoirs sur ce produit” avoue le dirigeant de l'entreprise sarthoise. Produit du terroir par excellence, les rillettes ont encore de beaux jours devant elles !

A savoir

>> L'activité agro-alimentaire en Sarthe représente près de 11 500 emplois, soit 22% des effectifs industriels du département.

>> Bordeaux Chesnel emploie 300 salariés et réalise 75 millions d'euros de chiffre d'affaires

>> 30 millions de pots fabriqués par an.

Bordeau Chesnel
Rue de la Juiverie,
BP 4 - 72560 Changé
Tél : 02 43 61 57 57
www.bordeau-chesnel.com



Jeunes Entreprises Sarthe

Des lycéens prometteurs !

Les lycéens sarthois font preuve d'esprit d'initiative, de créativité et du sens des responsabilités. En raflant une dizaine de prix, à l'occasion du challenge régional "Jeunes Entreprises" ils ont pris date avec leur avenir professionnel...

Le rendez-vous des collégiens avant l'été

Jeux, concours, découvertes... ne manquez pas le rendez-vous auquel le Conseil général des Jeunes vous invite le 26 mai pour vous retrouver entre collégiens sur 5 sites du département !

Au programme de ce bouquet final d'une année de travail (selon les sites) :

informatique, patinage - roller - escalade, les pays de l'Europe, la solidarité.

Toute une panoplie d'activités sera proposée, articulées autour des thèmes choisis par les élus juniors.

Découverte de sports peu pratiqués par les jeunes, grande collecte au profit d'associations humanitaires, initiation à Internet, des jeux européens... Cette année encore, les apprentis

conseillers généraux n'ont pas perdu de vue l'objectif affiché de l'instance junior depuis 9 ans : mener à bien, durant une année scolaire, des projets "jeunes" à l'intention des collégiens sarthois.

Allez à la pêche d'infos dans vos collègues : vous trouverez tout ce qu'il faut savoir dans la Tribune des Jeunes.

L'Association "Jeunes Entreprises Sarthe", soutenue par le Conseil général, poursuit, avec succès, son objectif de sensibilisation des lycéens à l'entreprise afin d'en découvrir le fonctionnement en grande nature. *"Depuis neuf ans, notre association déploie ses efforts pour promouvoir chez les lycéens un esprit d'initiative et le sens des responsabilités en leur fournissant l'occasion d'acquérir une certaine expérience pratique qui se révélera bien utile lorsqu'ils commenceront à travailler, pour de vrai, en entreprise"* assure Guy Germain, qui préside l'association sarthoise. Côté pratique, comment fonctionnent ces mini-entreprises ? *"Elles s'adressent principalement aux élèves de terminales, toutes sections et tous réseaux confondus. Il s'agit pour un groupe d'une douzaine d'élèves de constituer, de gérer puis de clôturer une entreprise de taille réduite bâtie sur le modèle de société par actions"* poursuit Guy Germain. Tous les éléments clés de la vie d'entreprise sont pris en compte : la recherche du produit ou d'un service, la vente d'actions, la stratégie commerciale, la comptabilité, la rentabilité, les salaires. Tout au long de la vie de la mini-entreprise, les lycéens sont encadrés bénévolement par des conseillers expérimentés du monde de

l'entreprise. Cette expérience unique permet d'éclairer les élèves sur leurs choix d'études supérieures et leur avenir professionnel.

Le département semble tirer profit de cette initiative puisque, depuis neuf ans, les lycéens sarthois ont toujours raflé des prix régionaux, nationaux et internationaux. Ainsi, en s'adjugeant les quatre premières places du classement interrégional qui se déroulait en mars à Montluçon devant des mini-entreprises venues de Bretagne, Normandie, Auvergne, Limousin et Poitou-Charente mais aussi de Grande-Bretagne et de Belgique, les représentants des lycées Sainte-Croix du Mans, Saint-Paul de La Ferté-Bernard, d'Estournelles de Constant de La Flèche et Yourcenar du Mans ont révélé de sérieuses dispositions à gérer, demain, une entreprise. Une belle promesse qu'ils devraient confirmer au mois de juillet à Malte lors du challenge international des Jeunes Entreprises.

Pour tous renseignements :
Jeunes Entreprises de la Sarthe
21, rue des Chalets
72000 Le Mans
tél : 02 43 81 51 61

Des résultats probants

Depuis la création de l'Association "Jeunes Entreprises Sarthe" les résultats lors des challenges et compétitions sont éloquentes. Ils confirment la position leader du département qui a remporté depuis neuf ans :

- > 7 premiers Prix
- > 4 deuxièmes Prix
- > 7 sélections pour participer aux compétitions européennes.



Education à la citoyenneté

Le respect à la Une

Dans le cadre de la semaine de la Presse et des Médias dans l'école, Le Maine Libre et Ouest-France mènent un travail en commun dans les collèges sarthois. Action dont les objectifs sont à la fois éducatifs et civiques puisque, autour de l'apprentissage de la lecture des journaux et de l'écriture, les collégiens travailleront sur le thème du respect.



L'idée est à la fois simple, pédagogique et citoyenne : sensibiliser les jeunes à la lecture des journaux, leur montrer la diversité des médias, apprendre à écrire pour être lus et travailler sur un thème essentiel, à haute valeur citoyenne... mais quelque peu malmené : le respect. Le tout avec un objectif séduisant pour les élèves : les meilleurs articles sur ce thème seront publiés dans un supplément de 16 pages diffusé à 75 000 exemplaires inclus dans les deux quotidiens et distribué dans le département en juin. Avant de rédiger ces articles, les élèves auront reçu la visite d'un journaliste "parrain", ils auront lu pendant deux mois des journaux avec l'aide de leurs professeurs qui leur apprendront à poser un regard "averti" sur la presse.

Cette opération de compréhension et d'initiation à l'écriture de presse est organisée de février à mai. Une vingtaine de classes de collèges publics et privés volontaires participe à cette initiative.

Les deux journaux organisateurs ont également pour partenaires l'inspection académique, l'enseignement diocésain et le Conseil général. Le Département finance en effet les abonnements et la fabrication du supplément. Un challenge d'écriture en mai récompensera les meilleurs articles.

Les collèges inscrits à l'opération

- Collège Le Marin à Allonnes, classe de 6^e,
- Collège La Foresterie à Bonnétable, classe de 4^e,
- Collège Val d'Huisne à La Ferté-Bernard, classes de 5^e C et 3^e C,
- Collège du Vieux Chêne à La Flèche, classe de 3^e,
- Collège Bellevue à Loué, classes de 4^e A et 4^e C,
- Collège Mauboussin à Mamers, classes de 5^e et 5^e C,
- Collège Saint-Paul à Mamers, classes de 6^e 1 et 5^e 1,
- Collège Ambroise Paré au Mans, classe de 6^e,
- Collège La Psallette Saint Vincent au Mans, classe de 4^e,
- Collège Saint Joseph au Mans, classe de 4^e,
- Collège Saint Julien au Mans classes de 4^e A et 4^e B,
- Collège Les Sources au Mans, classe de 4^e,
- Collège Val d'Huisne au Mans, classe de 4^e B,
- Collège Bollée à Mulsanne, classe de 4^e,
- Collège Saint Michel des Perrais à Parigné-le-Pôlin, classe de 3^e,
- Collège Anjou à Sablé-sur-Sarthe, classe de 4^e 3,
- Collège Véron de Forbonnais à Saint-Cosme-en-Vairais, classe de 4^e.



TUFFÉ

Depuis le début de l'année, la salle des sports de la communauté de communes de l'Huisne sarthoise est ouverte au public. Inauguré par Roland du Luart, président du Conseil général, cet équipement a été tout particulièrement conçu pour accueillir les personnes handicapées. Une orientation sport et handicap qui se justifie par la présence sur le canton de plusieurs établissements spécialisés. C'est sur ces bases que le projet s'est construit avec comme souci principal l'intégration des personnes handicapées en milieu sportif ordinaire.

En terme de financement, la communauté de communes de l'Huisne sarthoise a bénéficié d'un taux de subventions particulièrement élevé en raison de cette spécificité. Le coût global de la construction se chiffre 1 538 000 euros. Le Conseil général est intervenu pour sa part à hauteur de 350 000 euros.

CONLIE

Les croix archaïques en roussard sortent progressivement de l'oubli. Enfouie sous la végétation, en bordure de route entre Domfront-en-Champagne et La Quinte, la croix Dorbel retrouve ainsi sa prestance. La commune de Cures vient en effet de la faire restaurer avec une aide notamment du Conseil général au titre de la préservation du patrimoine.

C'est à la suite de l'inventaire réalisé par Robert Grignon, président de l'association sarthoise pour les chemins de petites randonnées et le Chanoine Pierre Davoust, président de l'association pour la sauvegarde des croix du Haut Maine, que les Sarthois ont pris connaissance de ce patrimoine oublié comme l'ont exprimé Pierre Hellier, conseiller général du canton et député ainsi que Dominique Amiard, maire de la commune.

Implantées aux carrefours des chemins, ces croix servaient de repères et certaines d'entre elles signalaient même la direction vers le Mont Saint Michel ou Saint Jacques de Compostelle. La Sarthe est le second site après la Bretagne à accueillir autant de croix.

SABLÉ-SUR-SARTHE

Restaurer puis le faire vivre, c'est l'objectif que se fixe le Conseil général en soutenant les initiatives d'animation culturelle à travers le réseau "Patrimoine vivant en Sarthe", créé en 1999. C'est ainsi que les membres de ce réseau se sont retrouvés dans le magnifique cadre du manoir de la Cour à Asnières-sur-Vègre pour évoquer les futures actions en présence de Pierre Touchard, conseiller général, Marc Joulaud, député et Jean Anneron, maire de la commune. Outre une plaquette d'information, diffusée à 6 000 exemplaires, le réseau va amplifier ses activités pour mettre en valeur les richesses du département. Actuellement, douze associations ou communes composent le réseau "Patrimoine vivant de la Sarthe".

LE MANS

La maison de retraite de la Reposance au Mans va s'agrandir. De nombreuses personnalités parmi lesquelles figuraient Jean-Marie Geveaux, conseiller général et Jean-Claude Boulard, maire du Mans ont assisté au coulage de la première dalle de béton pour l'extension du bâtiment. Cet agrandissement s'inscrit dans le cadre d'un programme national de la prise en charge de personnes souffrant de troubles type Alzheimer. Confrontée à un nombre important de demandes d'admission, la maison de retraite de la Reposance a engagé un programme d'extension avec le Conseil général. Ce programme prévoit 28 chambres supplémentaires : 14 permettant la réalisation d'une unité pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et 14 autres, dont deux d'accueil temporaire. Un lieu de vie de 192m² et un jardin thérapeutique couvert, donnant accès sur l'extérieur, font également partie du programme de construction. Le coût de l'investissement s'élève à 2,8 millions d'euros, financés par le Conseil général, la ville du Mans et des caisses de retraite.



LE MANS NORD-CAMPAGNE



Les travaux pour la construction d'un foyer occupationnel sur la commune de Saint-Pavace ont été officiellement lancés par Roland du Luart, président du Conseil général, en présence de Dominique Le Mener, député et Philippe Poumailloux, maire, lors de la traditionnelle cérémonie de la pose de la première pierre. Un parchemin, signé et rappelant la date de la cette manifestation a été introduit dans un magnifique cylindre en étain, fabriqué par le Centre d'aide par le travail de Saint-Pavace.

Cet établissement abritera vingt places d'internat ainsi que trois places de semi internat. Au total vingt emplois seront également créés. Le coût de la construction de la structure s'élèvera à 2 503 500 euros. Ce nouveau foyer occupationnel, qui s'adresse à des handicapés adultes, est financé par le Conseil général et l'association Anaïs. L'ouverture est programmée à la rentrée 2005.

BRÛLON

En service depuis l'été dernier, le nouveau château d'eau de Poillé-sur-Vègre a été inauguré par Fabien Lorne, conseiller général du canton en présence de Marc Joulaud, député et Danièle Ploncard, maire de la commune. D'architecture élégante, il domine maintenant la campagne des communes desservies par le syndicat d'eau. Haut de 62 mètres, il peut contenir 1 000 m³ d'eau dans un réservoir qu'on atteint après 325 marches. Coût de la réalisation subventionnée à 15% par le Conseil général : 805 000 euros hors taxes.

MONTFORT-LE-GESNOIS

Installée dans des locaux loués à la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois sur la zone des Sittelles, l'entreprise Nanoraptor a été inaugurée en présence de Marcel-Pierre Cléach, conseiller général du canton, Christine Marchand, présidente de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois et Jean-Marie Geveaux, député. Spécialisée dans la fabrication d'un système qui optimise le fonctionnement d'un microscope classique, avec des applications pour l'industrie, cette société, créée et dirigée par le chercheur du CNRS Dominique Ausséré, emploie une quinzaine de



salariés. La commercialisation des plaquettes que l'on met sous le microscope et qui amplifie les effets, devrait permettre à l'entreprise d'atteindre un chiffre d'affaires de 1,5 million d'euros en 2004 et passer à 25 employés d'ici la fin de l'année.

TUFFÉ

Au Luart, l'agrandissement du foyer occupationnel Anaïs a été officiellement inauguré par Roland du Luart, président du Conseil général en présence de Jacky Hardy, président de l'association Anaïs, Dominique Le Mener, député et Marie Thérèse Leroux, maire de la commune. Ce foyer, qui est le premier des six structures d'accueil construites dans la Sarthe par l'association Anaïs pouvait jusqu'alors abriter 20 personnes. Aujourd'hui, grâce à cette extension, le foyer du Luart héberge

40 résidents en internat et trois personnes supplémentaires en externat. Par ailleurs, au travers de cet agrandissement, ce sont treize emplois nouveaux qui ont été créés, portant le nombre à 28 en équivalent temps plein pour accompagner la vie des résidents.

Le coût de l'opération se chiffre à 1,4 million d'euros. Il est intégralement financé par le Conseil général qui prend également en charge les dépenses de fonctionnement du foyer.





MONTFORT-LE-GESNOIS

La résidence d'hébergement "Les Goélands" située au Breil-sur-Mérize a été inaugurée en présence de Marcel-Pierre Cléach, conseiller général, Christine Marchand, présidente de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois et de Serge Marchal, maire de la commune. Ce projet est le fruit de la volonté du Centre d'Aide par le Travail de Pescheray. Cette résidence, qui accueille des travailleurs handicapés du CAT, a pour but de rechercher l'intégration et la recherche d'autonomie de ces personnes. Au total, le bâtiment abrite 13 logements T1 d'une surface habitable de 22m² chacun. Le foyer comprend par ailleurs des pièces de vie communes, salon, salle à manger et des espaces de jardinets privatifs. Le coût de l'opération s'élève à 773 000 euros financé par Sarthe Habitat, le CAT et la commune. L'emprunt est garanti par le Conseil général à hauteur de 8% et la municipalité à 20%.

TUFFÉ

La commune de Saint-Denis-des-Coudrais vient d'effectuer une véritable opération de sauvetage du clocher et du retable de son église. "Il y avait une réelle urgence à intervenir" a confirmé Roland du Luart, conseiller général du canton et président du Conseil général, lors d'une visite de chantier. En effet, sous la poussée des rafales de vent, le clocher de l'église risquait de s'écrouler à chaque instant. Une étude, récemment réalisée, a signalé le désassemblage de pièces maîtresses du beffroi et du clocher, présentant des risques de ruines à court terme. De plus, certaines zones de lambris de charpente de la nef ainsi que le retable de la Vierge étaient également menaçants.

Afin d'assurer la pérennité de son patrimoine, le Conseil municipal a décidé d'engager des travaux de mise en sécurité. L'intervention la plus urgente

consistait à consolider le clocher par étalements, renforts et câblages. Les planches de lambris au-dessus de la nef ont également été retirées et le retable de la Vierge a été étayé. Il s'agit d'une première phase de travaux dont le coût total s'élève à plus de 24 300 € TTC. Le Conseil général a accordé une aide de 3 800 €. La commune a également bénéficié d'une aide exceptionnelle de l'Etat de 11 000 €, obtenue par Roland du Luart.



LE MANS

Le président du Conseil général a honoré deux personnalités du monde de la musique. Ainsi, lors d'une réception à l'Abbaye de l'Epau, Roland du Luart a remis, aux côtés de Chantal Albagli, présidente de la commission de la Culture et du Tourisme, la médaille départementale et communale à Armand Meignan, organisateur de l'Europa Jazz festival et à Clément Carabet, président de la fédération sarthoise des sociétés musicales.



MAMERS

Sarthe Habitat vient d'ouvrir un second bureau de proximité. Après le canton d'Ecommoy, c'est au tour de la Haute Sarthe de disposer d'une antenne de l'office public d'aménagement et de construction de la Sarthe (OPAC). Situé 15 place Carnot à Mamers, cet espace couvre quatorze commune : Bonnétable, Beaufay, Courgain, Dangeul, La Fresnaye-sur-Chédouet, Mamers, Marolles-les-Braults, Neufchatel-en-Saosnois, Nogent-le-Bernard, Saint-Calez-en-Saosnois, Saint-Cosme-en-Vairais, Saint-Rémy-du-Val, Saint-Vincent-des-Prés et Villaines-la-Carelle. Sarthe Habitat souhaite ainsi mettre à la disposition de ces clients des interlocuteurs privilégiés plus proches.

LE MANS EST CAMPAGNE

Bâti en 1987, le collège Jacques Pelletier de Changé a été l'un des premiers construits en Sarthe, après la loi de décentralisation. Prévu pour 300 élèves, l'établissement arrivait à saturation.

Pour accompagner l'augmentation démographique de la commune, il a donc été nécessaire d'augmenter sa capacité d'accueil et de revoir le principe de l'accès qui perturbait le quartier au moment des entrées et des sorties d'élèves.

Les travaux comprenaient la construction d'un bâtiment de 390 m², le réaménagement du CDI, la restructuration des anciennes salles spécialisées en salles d'enseignement général et de permanence, la création d'un parking privatif, la réfection de la cour, des



espaces verts, de la clôture du collège mais aussi l'aménagement d'un accès pompiers et d'un accès pour les cars de ramassage scolaire... Le coût total de l'opération s'élève à 1 430 000 € TTC. Tous ces travaux ont été pris en charge par le Conseil général, au titre de ses compétences dévolues par les lois de décentralisation.

"Tous ces travaux ont pour objectif de permettre aux élèves sarthois d'effectuer leurs études dans de bonnes conditions et d'aider les professeurs à exercer leur métier de façon optimale" expliquait Jean-Marie Geveaux, président de la commission de l'éducation, de la formation, de la jeunesse des sports et des transports du Conseil général lors de l'inauguration. Travaux également salués par Michel Durfort, principal du collège qui a tenu à "présenter toute sa satisfaction quant à la qualité et la rapidité des travaux effectués".



FRESNAY-SUR-SARTHE

Roland du Luart, président du Conseil général, aux côtés de Fabienne Labrette-Ménager, conseiller général du canton, Pierre Hellier, député et président du Pays de la Haute Sarthe, Dominique Emery, maire de Fresnay-sur-Sarthe, Jean-Louis Clément, président de la Communauté de communes et de nombreux autres élus locaux viennent d'inaugurer une nouvelle cyberbase sarthoise.

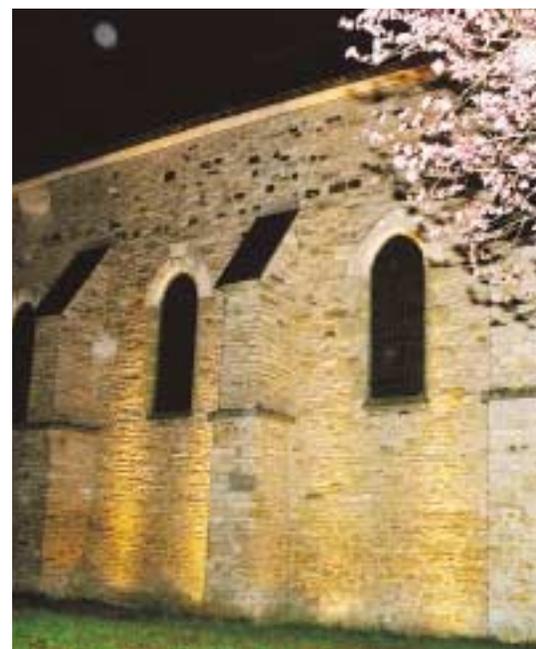
Située dans le jardin du château de Fresnay-sur-Sarthe, cet espace multimédia est équipé de six postes informatiques, trois imprimantes, une webcam, un appareil photo numérique, un scanner et divers logiciels à la disposition du public. Les postes sont reliés à une connexion haut débit assurée par une liaison hertzienne. La cyber base des Alpes mancelles est ouverte à tous et propose également des ateliers thématiques d'initiation et de perfectionnement.

Ce projet dont le montant s'élève à 52 500 € a été réalisé grâce notamment au concours financier et technique du Conseil général de la Sarthe, de la Caisse des dépôts et consignation des Pays de la Loire et de l'Union européenne dans le cadre de Leader + du Pays de la Haute Sarthe.

Renseignements au 02 43 34 45 13.

SAINT-PATERNE

C'est aux côtés de Pierre Hellier, député, Bernard Petiot, conseiller général et Philippe Chevreul, conseiller régional que Patrick Reboussin, maire d'Arçonnay et l'équipe municipale ont inauguré les travaux de mise en lumière de l'église Saint Germain. Cet aménagement comprenant également l'enfouissement des réseaux de la place Saint Germain et l'installation de nouveaux lampadaires a pu être réalisée grâce au 1% paysage et développement lié au passage de l'autoroute A28. La politique du 1% paysage et développement a pour objectif de financer des opérations de mise en valeur paysagère en dehors de l'emprise autoroutière. Les dossiers montés par l'association A28 Sarthe-Touraine peuvent permettre d'obtenir jusqu'à 80 % de subventions. Comme 18 autres bâtiments publics visibles depuis l'A28, l'église d'Arçonnay a bénéficié du 1% pour son



illumination. Les travaux s'élevant à 40 389 euros ont été financés à 50 % par Cofiroute, à 22,5 % par la commune, à 7,5 % par EDF et à 20 % par le Conseil général.

Sortir

Le Mans •

Du 20 au 23 mai, festival de musiques universitaires européennes l'Oeuf de Jazz notamment aux Saulnières.

Du 14 juin au 2 juillet, exposition "La Sarthe vue par Robert Doisneau" à l'abbaye de l'Épau

Bourg-le-Roi •

Le 16 mai, 7^e rencontres de la broderie.

Saint Marceau •

Le 16 mai à 14h30, rencontres de l'écrit et du monde rural au prieuré.

Moncé-en-Belin •

Le 28 mai à 21h, la valse du hasard de Victor Haïm par le théâtre du Souffleur.

Beillé •

22 et 23 mai, 3^e rando-vap organisé par la Transvap.

Rouez-en-Champagne •

Le 23 mai à 17h, concert des stagiaires du Quatuor Debussy (Festival de l'Épau) à l'abbaye de Champagne.

Coulans-sur-Gée •

Du 29 au 31 mai, stages de danses et musiques avec le Festival Damada. www.damada.fr.st



Compo 72

VOITURES

Dimanche 30 mai, les Amis de Saint Léonard des Bois proposent la quatrième édition des rencontres régionales des véhicules de collection autos et motos. Près de cent véhicules qui ont fait l'histoire de l'automobile depuis un siècle ont été sélectionnés. De la superbe Amédée Bollée aux marques comme Bugatti, Berliet ou encore Chenar, les organisateurs proposeront également des véhicules de prestige comme Rolls Royce, Cadillac, Triumph... Côté motos, des pièces de collection parfois rares seront exposées. Ouverture à partir de 13h. Renseignements au 02 43 86 30 32.

VÉLOS

A l'occasion de la journée européenne du vélo le 6 juin prochain, l'association Cyclamaine propose une promenade à travers la ville du Mans pour s'achever à l'Arche de la nature. Le départ est prévu place Saint Pierre à 10h30. Tél. : 02 43 81 59 09.

ROCK

Fresnay-sur-Sarthe accueille le groupe sarthois Kreposuk pour un concert de rock celtique le 5 juin sous le chapiteau Mimulus. Tél. : 02 43 33 28 04.



BR

LA SARTHE DANSE

"La musique est la meilleure chose qui me soit arrivée" n'hésite pas à dire Pierre Bouix. *"Toute ma vie j'ai rêvé d'être compositeur. Il y a douze ans que mon dossier est prêt. Je me suis décidé à l'envoyer l'année dernière"*. Et depuis c'est le succès. Jouée par de nombreux orchestres, dédicacée par les Sarthois sur les radios locales, sa chanson "la Sarthe danse" est désormais un air connu. Ce retraité de 73 ans, habitant du Tronchet, est également l'auteur d'un madison sur le vieux Mans et prépare actuellement une chanson sur le tramway qui passait par la gare de sa commune autrefois.

LITTÉRATURE

Le Prix de la Nouvelle Inédite, organisé par les "Auteurs du Maine et du Loir", aura cette année pour thème : "Le Désert". Ce prix sera remis lors du salon "La 25^e Heure du Livre" qui se tiendra les 8, 9 et 10 octobre prochains au Mans.

Les manuscrits, non signés, ne devront pas dépasser huit pages et seront à envoyer en trois exemplaires, avec une enveloppe timbrée aux nom et adresse de l'auteur, avant le 1^{er} juin 2004 à Jacques Gohier, 48 rue de Ballon 72000 Le Mans.



BR

VIGNOBLE

Les 7 et 8 mai, le vignoble de Jasnières et Coteaux du Loir a exposé au Mans. Le groupement de développement viticole de la Sarthe, le syndicat des producteurs et Interloire se sont réunis pour proposer au public manceau un marché de pays autour des vins du sud Sarthe. Installés dans le quartier Etoile, Jacobins, République, une vingtaine d'exposants ont proposé des ateliers d'initiation à la dégustation mais aussi une exposition historique sur le vignoble, des intronisations par la Confrérie de la Puette et du Franc Pinot et autres animations festives.

DÉCLARATION CAF

Pour bénéficier de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant, l'allocation de garde d'enfant à domicile, le complément familial, l'allocation de rentrée scolaire ou encore l'aide personnalisée au logement... il est indispensable de remplir la déclaration de ressources 2003 adressée par la Caisse d'allocations familiales. Cette déclaration sert à calculer le montant des allocations soumises à condition de ressources pour la période du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005. Plus d'informations au 0 820 25 72 10 ou sur www.caf.fr



H. Boillot

GALERIE D'ART

Les ateliers du Lérot, installés à La Chartre-sur-le-Loir, s'apprêtent à célébrer leur 40^e anniversaire. 40 ans de création variée avec les peintures de Jeanne-Noëlle et Michel Boillot ainsi que des faïences de grand-feu réalisée par Michel Boillot ; des œuvres reconnues par une clientèle européenne. A l'occasion de cet anniversaire, l'espace organise des portes ouvertes à partir du 1^{er} mai et jusqu'à la fin de l'année. Découvertes des Ateliers du Lérot du jeudi au samedi, de 10h à 19h, 18 rue de la Madeleine, La Chartre-sur-le-Loir.

PASSION

Imprimé sur les presses de l'imprimerie Fertoise, le magnifique ouvrage "Tellement Madiot" a été réalisé à l'initiative d'un Sarthois. Admirateur de l'ancien vainqueur de Paris-Roubaix, Emmanuel Le Brun a rassemblé les plus grands noms du cyclisme pour rédiger ce livre dédié au Mayennais. Toute sa formidable carrière est retracée au fil des pages avec de très nombreuses illustrations. Un livre passionnément Madiot à découvrir chez les libraires. "Tellement Madiot" aux Editions PC.



DR

DU CŒUR

Après avoir organisé une collecte de produits pour bébés (produits d'hygiène, aliments, vêtements, jouets pour bébés) sur l'ensemble des collèges sarthois, une vingtaine de collégiens du Conseil général des Jeunes a remis les dons au Relais bébés des Restos du coeur. Cette opération était pilotée par le groupe Sarthe Ouest qui concerne 8 collèges des secteurs de Sillé-le-Guillaume, Conlie, Loué, Sablé-sur-Sarthe, Malicorne-sur-Sarthe et Cérans-Foulletourte.

LIVRE

Daniel Esnault, originaire de la commune de Boëssé-le-Sec vient de publier son premier ouvrage "La Promesse dans la cabane". L'auteur nous fait partager ses souvenirs d'enfance. "Vous allez vivre les durs travaux de la terre au rythme des saisons dans une ferme de la campagne sarthoise sur une quinzaine d'années à partir de 1960. La majorité des lieux autour du village existent encore : la prairie de Montfrenat, l'étang de Semur-en-Vallon, la côte du Taureau, la Mère-Dieu et bien sûr la Bretonnière, campée au nord de la commune de Boëssé-le-Sec, avec sa cabane au coin du bois Picard...". Collection Gens d'ici cheminement.



Sophie Faugas

PHOTO

Le Ciné-Photo Club Georges Méliès à Mayet organise du 1^{er} au 9 mai 2004 le 3^e Salon International de la Photographie sous le haut patronage de la Fédération Internationale de l'Art Photographique et de la Fédération Photographique de France, avec le concours du Conseil général et la ville de Mayet. Comme les années précédentes, le public pourra admirer, sur les murs de la salle des Fêtes, de nombreuses photographies sur les thèmes aussi variés que les paysages, les portraits, les animaux, le sport... Pour tous renseignements : Ciné-Photo Club Georges Méliès, Centre Culturel, Place de l'Hôtel de Ville, 72360, Mayet. Tél : 02 43 46 38 29

HANDI MOI OUI

La 4^e édition du festival "HanDi Moi Oui" se tiendra au Mans et dans toute la Sarthe du 8 au 15 mai prochain. Portes ouvertes, exposition, conférences, colloque, démonstrations sportives se succéderont tout au long de cette semaine. Le thème général à l'ensemble de ces animations est, pour cette année, le sport. Un festival qui se clôturera le samedi 15 mai par une grande soirée festive au palais des congrès du Mans. Renseignements au 02 43 47 49 08.

Sortir

• Le Grand-Lucé

Le 31 mai et le 6 juin à 16h découverte de la faune et de la flore du jardin du château.

• Fresnay sur Sarthe

Le 4 juin à 20h30, le roi coléoptère, spectacle pour jeune public à la salle André Voisin.

• Mamers

Le 4 juin, humour avec Gilles Détroit au théâtre municipal.

• Asnières

Le 5 juin à 20h30, concert chansons des écoliers Nostre Dame suivi d'un bal médiéval par l'ensemble Aléglria à l'église Saint Hilaire et au manoir de la cour.

• Saint-Jean-d'Assé

Le 6 juin à 16h, concert de l'école nationale de la musique du Mans à l'église Notre Dame des Champs.

• La Ferté-Bernard

Le 11 juin, concert par le chœur départemental de la Sarthe et l'Ensemble féminin Mendelssohn, à l'église Notre Dame des Marais.



Grand Prix de France Moto

Un roi et des prétendants !

La bagarre s'annonce palpitante sur le circuit Bugatti à l'occasion du Grand Prix de France motocycliste ! Le public attend notamment avec impatience la confrontation au sommet entre le champion du monde Valentino Rossi, Sete Gibernau et Max Biaggi. Chaud devant !

Un nouveau défi de taille attend l'Italien Valentino Rossi, 5 fois champion du monde : faire gagner sa nouvelle moto Yamaha sur le circuit Bugatti. Un pari audacieux tant la concurrence s'annonce redoutable avec, en première ligne, la cohorte des machines Honda emmenée par son compatriote Max Biaggi. Gare aussi à l'Espagnol Sete Gibernau, vainqueur surprise l'an dernier au terme d'une lutte mémorable dans le dernier tour de la course face à Valentino Rossi. Mais il serait imprudent d'imaginer que la victoire se jouera exclusivement entre ces trois champions. La concurrence se montre de plus en plus pressante avec de nombreux pilotes ambitieux tels que Loris Capirossi, Troy Bayliss, Nicky Hayden, Colin Edward et Shane Byrne.

Les protagonistes sont en place pour offrir au public une course royale en Moto GP. Le cœur des Français battra tout naturellement très fort dans la catégorie des 250 cm³ avec la présence de Randy de Puniet qui n'hésite pas à dévoiler son objectif : gagner le titre mondial en 2004 ! Une raison supplémentaire pour ne pas décevoir ses supporters sur un tracé qu'il affectionne. Mais d'autres tricolores chercheront aussi à briller sur le sol sarthois. Sylvain Guintoli, Hugo Marchand, Eric Bataille et l'équipe de France avec Arnaud Vincent et Gregory Lefort entendent bien ne pas simplement jouer les figurants.

Le 16 mai prochain, il faudra montrer les dents d'entrée de jeu tant les chronomètres devraient rapidement s'affoler sur le bitume entièrement refait à neuf du circuit Bugatti. De quoi promettre un beau suspense !



Programme du week-end :

VENREDI 14 MAI

- > 9h à 16h30 :
Essais 125-Moto GP -250
- > 18h à 19h 30 :
Rencontre avec les pilotes
- > A partir de 21h :
Concert

SAMEDI 15 MAI :

- > 9h à 16h30 :
Essais 125-Moto GP-250
- > 17h :
Course Boxer-cup BMW
- > 18h à 19h30 :
Rencontre avec les pilotes
- > 20h à 21h30 :
Show mécanique
- > 21h45 :
Concert

DIMANCHE 16 MAI :

- > 9h à 10h20 :
Warm Up 125-250-Moto GP
- > à partir de 11h15 :
Courses 125-250-Moto GP

Informations pratiques :

Tél : 02 43 40 24 24,
04 73 91 85 75

E-mail :
michy-manager@nat.fr

Les couleurs sarthoises aux 24 Heures du Mans

Un duo explosif

Les couleurs sarthoises seront bien représentées lors des 24 Heures du Mans au mois de Juin. Fidèle supporter du team d'Henri Pescarolo, le Département apportera également son soutien au constructeur local Yves Courage.

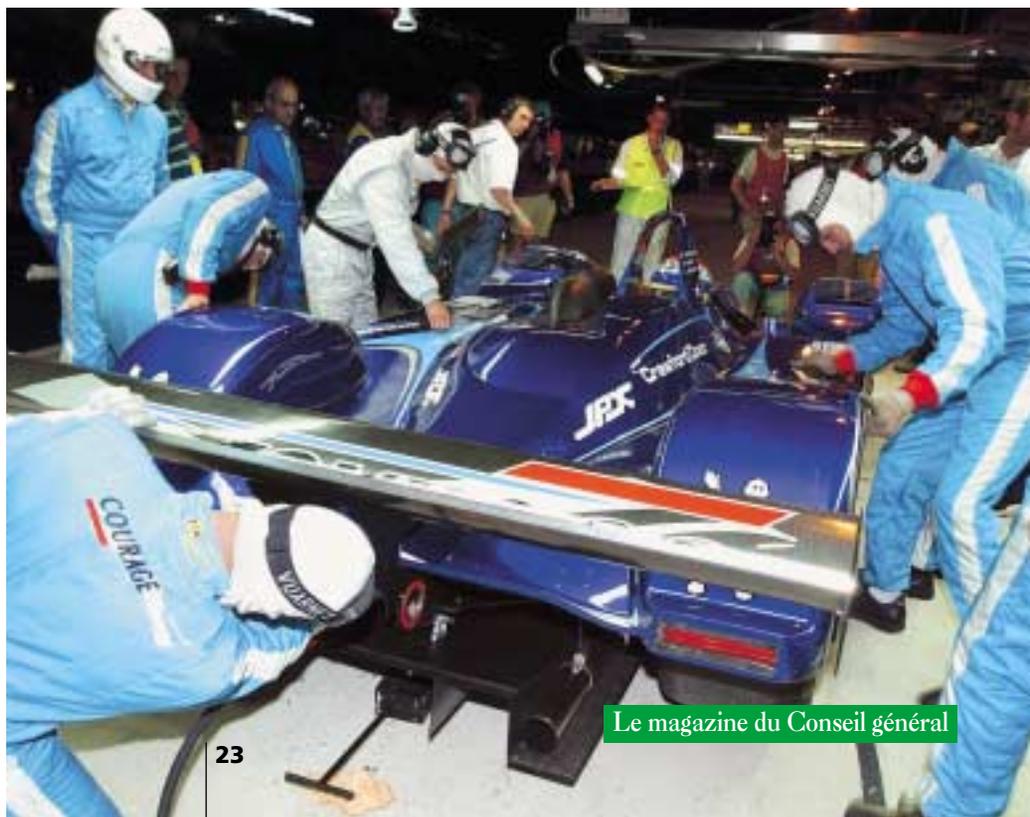


La renommée mondiale de l'épreuve impose au département de la Sarthe une présence significative et remarquée sur le circuit des 24 Heures du Mans. Depuis plusieurs années déjà, le Conseil général a décidé de vivre la course de l'intérieur en apportant son soutien au team du légendaire pilote Henri Pescarolo. Classée à la quatrième place en 2000, l'écurie du quadruple vainqueur de la course sarthoise sait que le moment est désormais venu pour frapper un grand coup. En effet, l'expérience acquise au cours des quatre dernières années a permis à Henri Pescarolo et à son équipe d'ingénieurs, techniciens et pilotes, de mettre au point un châssis "maison" tiré cette année par le très performant moteur Judd.

Du coup, le champion de l'endurance veut y croire. En bénéficiant du concours très précieux de la coqueluche du public sarthois, Sébastien Bourdais, Henri Pescarolo rêve ouvertement de podium. Certes, il lui faudra toujours compter sur les redoutables Audi R8 mais la concurrence semble bien plus à la portée de ses voitures. Alors, 2004 sera-t-elle l'année de la consécration pour les Pescarolo C60 Judd ?

Il n'est pas le seul à parier sur ses chances. En vieux baroudeur des 24 Heures du Mans, Yves Courage compte bien aussi tirer son épingle du jeu dans la catégorie LMP2. Soutenu par le Conseil général, il présentera au départ de la course les 12 et 13 juin, des voitures de fabrication exclusivement sarthoise. Outre la structure du prototype conçu et réalisé dans de ses ateliers du Technoparc des 24 Heures, le moteur JPX est fabriqué à Vibraye.

Ce savoir-faire illustre bien toute la passion qui anime un département pour la course automobile la plus célèbre au monde. C'est pourquoi la Sarthe affichera haut et fort ses couleurs les 12 et 13 juin sur le mythique circuit des 24 Heures du Mans.



Les dates

**24 Heures du Mans
les 12 et 13 juin**

**Renseignements auprès de
l'Automobile Club de l'Ouest
au 02 43 40 24 24.**

En direct !

**Vivez les 24 heures
du Mans en direct
sur le site Internet
du Conseil général.
Sarthe.com**

Circuit Bugatti

Le bitume fait peau neuve



Le Circuit Bugatti poursuit sa modernisation. Après la réfection de la couche de roulement, le Syndicat Mixte va entamer de nouveaux et importants travaux pour assurer un meilleur accueil des concurrents et du public.

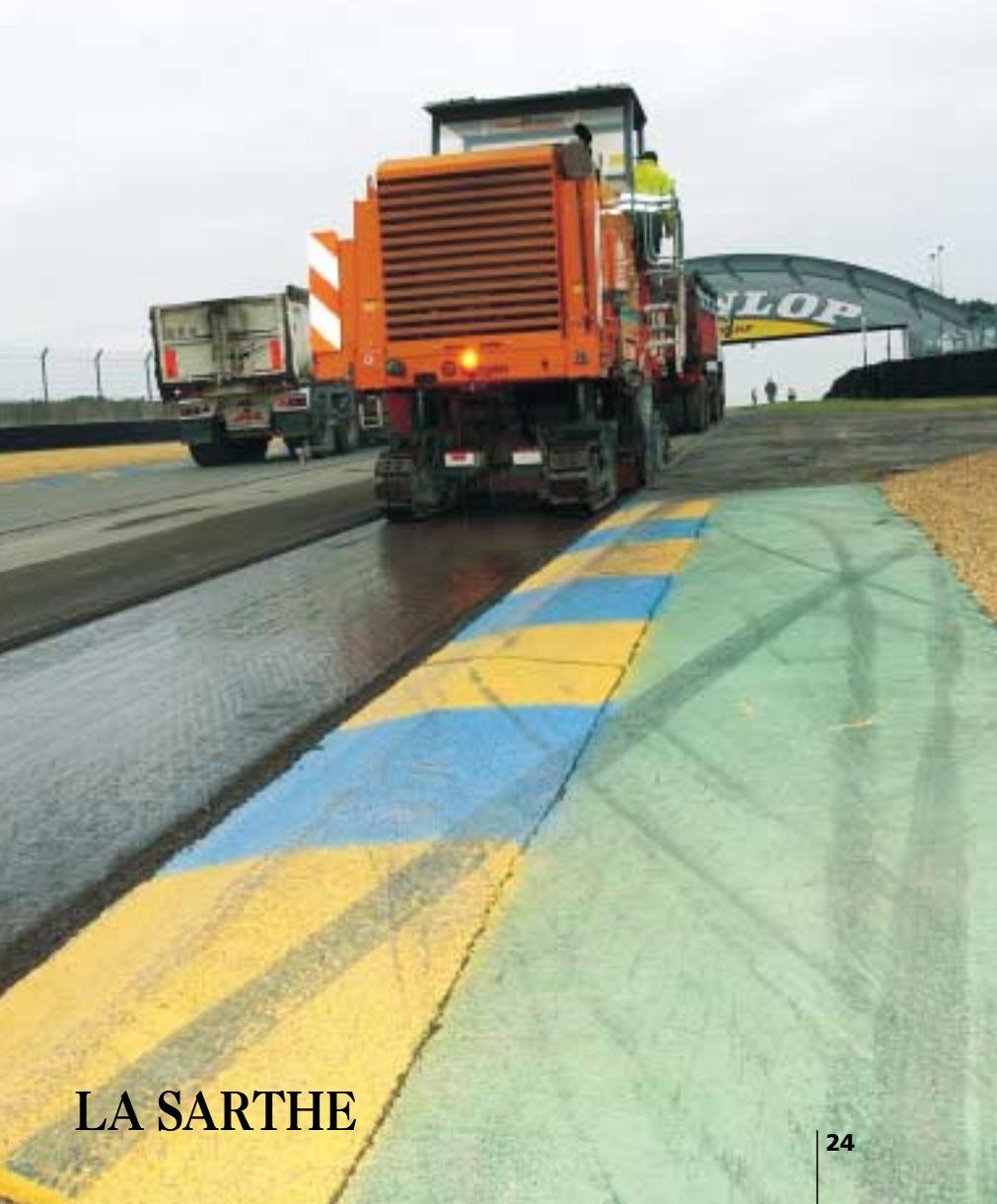
Le syndicat mixte du circuit des 24 Heures a vu les choses en grand : le circuit Bugatti vient de s'offrir une belle robe de printemps, du "sur mesure" digne de la haute couture. Pas de soie, ni de taffetas : en l'occurrence une nouvelle peau d'asphalte moins lisse, composée de gravillons sélectionnés, enrobés dans un bitume performant. 6 500 tonnes de matériaux enrobés ont été nécessaires pour assurer l'opération, réalisée dans des délais records.

Le but recherché doit permettre aux utilisateurs du circuit d'accrocher un peu plus sur la piste pour plus de sécurité. Ainsi la qualité des pneumatiques sera une donnée essentielle pour les compétiteurs...

Le coût des travaux, financés par les collectivités, dont le Conseil général de la Sarthe, s'élève à 521 900 euros.

Ces travaux ne sont que les premiers d'une série qui devraient s'étaler jusqu'en 2007. En effet, rapidement, entre deux événements, les chantiers vont à nouveau envahir le circuit avec notamment l'installation de caméras de contrôle sur le grand circuit, l'amélioration de la sécurité et de la circulation des spectateurs à la tribune Maison Blanche et la protection des commissaires de piste. D'autres projets seront également réalisés dès cette année avec la rénovation de la tribune Singher et l'aménagement de 30 places pour les personnes à mobilité réduite, et la réhabilitation des installations de climatisation dans le bâtiment des stands des 24 Heures du Mans.

Ces nouveaux aménagements préfigurent ainsi d'une modernisation en profondeur du circuit Bugatti d'ici 2007 pour le plus grand bonheur des passionnés des sports mécaniques.



Tour de la Sarthe Cyclotourisme

La fête du vélo !

Le cyclo-club de la Vègre de Tennie organise son 24^e Tour de la Sarthe les 29, 30 et 31 mai. Cette randonnée constitue un grand rassemblement de cyclotouristes venus de nombreuses régions françaises et même de l'étranger. Ils sont invités à parcourir plus de 500 kilomètres à peloton bloqué à la moyenne horaire de 22,5 km/h en trois étapes sur les petites routes du département.

Cette année, l'imposant peloton sillonnera, à partir de Tennie, lieu de départ des trois étapes, les routes de Marolles-les-Braults avant d'escalader le redoutable Belvédère en forêt de Perseigne. Une mise en train musclée qui se poursuivra le lendemain par un détour vers le Belinois puis la région de Thorigné-sur-Dué. Enfin, le troisième jour, les rescapés prolongeront leur balade sarthoise en direction de Noyen-sur-Sarthe et Coulans-sur-Gée.

Pour cette édition printanière, les organisateurs attendent plus de 300 participants de tout âge, hommes et femmes. C'est un total de 571 kilomètres qu'ils auront à effectuer en traversant 91 localités. Enfin, comme à l'accoutumée, une centaine de bénévoles encadreront cette grande procession de cyclotouristes sur les routes bucoliques sarthoises.

Pour tous renseignements :

> Bernard Hériveau, tél : 02 43 20 53 54

> Gérard Trocherie, tél : 02 43 25 59 65

> Jean Buon, tél : 02 43 20 58 90

Les étapes :

Samedi 29 mai :
Tennie-Marolles-les-Braults-
Le Belvédère-Tennie
(187,7 km)

Dimanche 30 mai :
Tennie-Moncé-en Belin
Ballon-Tennie
(183,6 km)

Lundi 31 mai :
Tennie- Noyen sur Sarthe-
Coulans-sur-Gée-Tennie
(139,8 km)



Festival de l'Epau

Un parfum venu de Prague



Le festival de l'Epau aborde sa 22^e édition sous le signe du piano de Schubert et de la musique tchèque. Original, généreux et imaginatif, au fil des ans, grâce au soutien du Conseil général et à la fidélité de son public, il a développé un véritable projet culturel qui se déploie aujourd'hui sur l'ensemble du département. En effet, si l'abbaye de l'Epau demeure le cœur du festival, de nombreux autres lieux, au Mans ou dans des petites communes sarthoises, s'apprêtent à accueillir les artistes et les mélomanes.

Demandez le programme !

la musique tchèque à l'honneur

Un programme original mettra en rapport la musique pour piano de Janacek avec celle de Debussy, dans l'approche proposée par deux pianistes de nationalité et de génération différentes : le Français Alain Planès et le Tchèque Martin Kasik. Le retour du Quatuor Prazak et du Prague Philharmonia à l'Epau sera l'occasion de célébrer Dvorak – dont 2004 marque le centième anniversaire de la mort – à travers plusieurs de ses œuvres majeures. La musique contemporaine tchèque est également au programme du philharmonique de Prague et du Quatuor Prazak, démontrant que la longue tradition musicale Tchèque se poursuit au XXI^e siècle.

Mardi 11 mai

- 12h15 - Piano Midi au théâtre Paul Scarron au Mans
Schubert et Ravel par Alexandre Tharaud.
- 18h30 - Château de Coulans-sur-Gée
"Musiciens au travail !" Répétition publique du quatuor Ysaÿe et de Luis Claret. Entrée libre.
- 20h30 - Dortoir des moines, abbaye de l'Epau, Le Mans.
Schubert, Brahms, Schumann, Stravinski...

Mercredi 12 mai

- 12h15 – Piano Midi au théâtre Paul Scarron au Mans
Haydn, Schubert par Georges Pludermacher.
- 18h30 – Abbaye Saint Vincent au Mans
Haydn, Schubert par les solistes de l'Académie vocale de la Sarthe, dirigés par Y. Parmentier.
- 20h30 - Dortoir des moines, abbaye de l'Epau, Le Mans.
Concert autour des oeuvres de Haydn, Mozart, Schubert.

Renseignements et billetterie :

Centre culturel de la Sarthe
40 rue Joinville - 72072 Le Mans cedex 09
Tél. : 02 43 54 73 45 - Fax : 02 43 54 71 02
www.epau.org

Jeudi 13 mai

- 12h15 – Piano Midi au théâtre Paul Scarron au Mans
Schubert, Brahms par Emmanuel Strosser et Claire Désert (piano à 4 mains).
- 18h30 – Auditorium d'Alençon (Orne)
Tchaïkovski, Schubert par El Bacha, R. Pasquier, Claret.
- 20h30 - Dortoir des moines, abbaye de l'Epau, Le Mans.
Concert sur le thème de Schubert.

Vendredi 14 mai

- 12h15 – Piano Midi au théâtre Paul Scarron au Mans
Schubert, Beethoven.
- 18h30 "Portrait de famille" au Musée de Tessé, Le Mans
Une rencontre pour tisser des liens entre le geste artistique du musicien et celui du peintre... Entrée libre.
- 20h30 - Dortoir des moines, abbaye de l'Epau, Le Mans.
Oeuvres de Schubert, Beethoven.

Utopium théâtre

Une pièce de choix !

Burlesques, drôles ou décapants, les spectacles de la troupe Utopium Théâtre respirent l'humour à pleins poumons ! La prochain création intitulée "La pièce" présentée en avant première à Courceboeufs les 6, 7 et 8 mai ne dérogera pas à la règle. Rires garantis !



Entre les jeux de rues, les parodies de contes, les satires drôles et féroces et les déambulations burlesques, l'Utopium Théâtre fait preuve d'une créativité permanente. En effet, voilà une dizaine d'années déjà que la troupe de théâtre professionnelle sarthoise présente sur le pavé ses spectacles aux quatre coins de l'hexagone et de l'Europe. A l'affiche, "Il était une fois" tient toujours la vedette et rencontre toujours le même succès auprès du public. Une belle longévité qui en dit long sur le talent de la

troupe. "Nous avons cependant le sentiment qu'il était temps pour nous de proposer autre chose. C'est pourquoi nous travaillons depuis plusieurs mois sur la mise en scène d'une nouvelle création grand public" confie aujourd'hui les comédiens de l'Utopium Théâtre qui est soutenu par le Conseil général. Présentée en avant première les 6, 7 et 8 mai à Courceboeufs, "La pièce" ou "les locations Romain Michel" entraînera les spectateurs sur les pas d'une société de location farfelue et vraiment pas comme les autres ! Tout en demeurant fidèles à leur humour corrosif, les comédiens jouent sur le registre de l'innovation et de la surprise avec la ferme intention de déclencher les éclats de rire à volonté !

L'Utopium théâtre, basé à Courceboeufs, propose aujourd'hui huit spectacles à sa programmation, tous aussi drôles que caustiques. En rajoutant ce spectacle, il s'offre une nouvelle pièce de... choix !

Pour tous renseignements :
Utopium Théâtre - 14, rue Sergent Pitou - 72290 Courceboeufs.
Tél : 02 43 20 15 18
www.utopium-theatre.com
E-mail : utopium@worldonline.fr



Sur le net

Les Archives départementales de la Sarthe sont désormais accessibles sur le net à l'adresse suivante www.archives.sarthe.com. Très complet, outre l'histoire, le fonctionnement des Archives, des clés pour trouver les documents, le site proposera avant la fin de l'année la consultation gratuite des documents archivés. En attendant, les internautes pourront préparer leur visite : les répertoires de toutes les archives consultables sont présents sur le site.

Autre adresse à retenir : www.tourisme.sarthe.com, passage obligé pour préparer ses vacances en Sarthe, c'est le tout nouveau site du Comité départemental du Tourisme. Ces deux sites ont été précédés par la mise en ligne d'un site portail officiel à l'adresse : www.sarthe.com, à la fois rénové dans ses aspects techniques et graphiques mais surtout nouveau par son contenu. Les quelque 250 pages traitant d'économie, de sport, de tourisme, de patrimoine et de culture ont été en très grande partie imaginées pour cette nouvelle mise en ligne. L'objectif est clair : donner à voir, à sentir, à comprendre la Sarthe pour tous ceux qui s'y intéressent, qu'ils soient touristes, futurs chefs d'entreprise, passionnés de courses automobiles, nouveaux arrivants ou simples citoyens à la recherche d'informations... Le site www.sarthe.com est visité en moyenne 35 000 fois par mois.



Du 4 au 20 juin
"Sculptures et jardin"
 au Jardin de Tucé
 La butte de Tucé
 (RD 304 à droite après
 Maquère) - Lavardin
 de 10h à 12h30
 et de 14h à 19h.

Des visites nocturnes
sont également envisagées
avec la présence
d'un conteur le 5 juin.
Entrée gratuite.

Association
"Chemin des arts"
Informations
au 02 43 27 73 19.

Du 4 au 20 juin à Lavardin

A la découverte de la sculpture en milieu rural

C'est l'une des premières fois en Sarthe qu'un jardin particulier ouvre ses portes à une quinzaine de sculpteurs et plasticiens reconnus. Près d'une vingtaine d'oeuvres monumentales ou plus discrètes seront exposées en pleine nature.



Au détour de la route départementale menant à Domfront-en-Champagne, les visiteurs vont pouvoir découvrir un petit bout du paradis. Des arbres immenses habités par des rosiers lianes, des clématites, des bruyères et autre plantes vivaces illuminent cette propriété de 5 000 m². Durant 15 jours, des œuvres contemporaines, en harmonie avec la nature, viendront dialoguer avec ce jardin... une formidable alchimie !

Séduits par la quiétude des lieux, des artistes ont accepté d'exposer mais aussi de créer des œuvres pour ce jardin de Tucé. Bois, résine, rous-sard, céramique, bronze, aluminium... autant de matériaux utilisés pour les créations d'artistes tels que Ribot, Deret, Marie, Tallis, Underwood...

"Cette aventure a pour ambition d'emmener la sculpture en milieu rural, la faire connaître et susciter l'envie de l'employer dans des projets privés ou publics" confie Marie-Françoise Vincent, propriétaire des lieux. "Ces sculptures retrouvent leur place d'antan lorsqu'elles agrémentaient les jardins".

Labellisée par l'Inspection académique, cette exposition est également l'occasion de mener un projet pédagogique auprès d'une vingtaine de classes primaires. Rencontres avec les artistes, création et exposition à la clef permettent aux enfants de s'initier aux différentes approches de la sculpture moderne.

Rendez-vous atypiques à Saint-Léonard-des-Bois

Dépaysement assuré !

Le domaine du Gasseau ouvre grand son portail pour des ateliers rendez-vous faits de rien et de tout. Des journées qui permettent à tous de se rencontrer autour d'une programmation mêlant la culture locale à l'environnement et à l'art à travers le multimédia.

Sorte de journées à tiroir où chacun vient piocher ce qu'il veut, ces rendez-vous invitent les visiteurs à prendre le temps de faire une pause et se sentir bien au milieu du jardin. Un carrefour des mélanges où la nature et le multimédia s'associent pour donner des rendez-vous détonnants.

> Samedi 22 mai

Eco design kermesse

Sortez vos poubelles, c'est la kermesse de printemps ! Recyclage et récup', l'éco-design ou l'art de transformer les déchets et de faire avec au jardin (jeux, compost, engrais vert...)!

> Samedi 19 juin

Salade en fleurs et salade de fleurs

10 grammes de couleur, 1 pincée de jardin, 2 gouttes de botanique, un zeste de gastronomie et quelques fleurs... en musique !

> Dimanche 18 juillet

2^e pique-nique électronique

Les pieds bien sur terre, la tête bien ailleurs. Une journée sans rien, où on est bien ensemble, une journée banale et unique comme presque tous les autres jours de l'année. Expositions, conférences, photos, musique, danses, lectures, jeux en réseau, pique nique et promenade... un programme pour tous les goûts !

> Samedi 21 août

Confiotes alternatives

Confitures de légumes, d'épices, de fruits, de fleurs et de graines, recettes anciennes ou d'avant-garde, d'ici et d'ailleurs. Une journée sucrée salée à échanger, à goûter sans tourner autour du pot, de l'étiquette et du contenu !

> Samedi 18 septembre

Soupes des villes et cocktail des champs et vice versa...

Quand se rencontrent les légumes du jardin et les légumes sauvages. Lorsque fruits du verger et fruits des bois se distillent... et si on mixait le tout dans une grande marmite !



Communauté de communes
des Alpes mancelles
Le domaine du Gasseau
Saint-Léonard-des-Bois
www.legasseau.com





ARTEC

Portrait robot d'un festival qui gagne !

Outre les 4 500 étudiants venant du monde entier pour remporter la coupe de France et d'Europe de robotique, les 2 500 écoliers, collégiens et lycéens de la région participent amicalement aux compétitions de robotiques.

ARTEC c'est aussi une fête permanente de l'art dans tout les sens.

Dans la rue, dans les lieux historiques ou de création, l'art est partout présent sur le festival...et sous toutes ses formes.

Cette année, le vêtement est le thème des expositions, des performances artistiques spectaculaires et fédère le travail de plus de 120 écoles.

Une exposition collective autour du vêtement, dont une présentation d'accessoires de mode réalisés par la styliste Lalla Milka à partir d'objets recyclés, sera également proposée à La Laverie.

Tous ces ingrédients risquent fort de mettre à nouveau la ville en ébullition !

Festival ARTEC

Du 16 au 23 mai

à La Ferté-Bernard

www.festival-artec.com

Corso fleuri de Vibraye

Un savoir-faire inégalé !

A Vibraye, le Corso fleuri est l'événement le plus attendu de l'année. Plus de 200 personnes participent à la décoration des chars pendant de longues semaines. Un travail minutieux qui trouvera sa récompense le dimanche de la Pentecôte, le 30 mai prochain, lors du traditionnel défilé dans les rues animées et colorées du centre ville.

Le Corso fleuri rassemble tous les ans plusieurs générations de bénévoles pour assurer la fabrication des huit chars. Un moment fort dans la vie de la cité. *"Il faut environ deux mois de travail pour réaliser la décoration d'un char"* confie Daniel Pecquenard, le dynamique président du Comité des Fêtes de Vibraye, organisateur de l'événement. Telle une armée de fourmis en ordre de bataille, les volontaires, faisant preuve d'une belle ingéniosité, confectionnent durant l'hiver les fleurs en papier qui vont habiller les châssis de vieux véhicules. *"Il faut environ une minute pour en fabriquer une seule selon une technique très précise. Les fleurs sont ensuite collées sur des panneaux en cartons. Naturellement nous nous inspirons d'un thème initialement programmé pour habiller les chars. Ainsi, nous avons choisi d'évoquer le 50^e anniversaire du Corso fleuri, il y a deux ans. Cette fois-ci, notre préférence s'est portée sur le thème des plaisirs d'enfance"* souligne le bénévole.

Avec environ 30 000 fleurs par engin et quelques milliers d'heures de fabrication, la construction d'un char exige non seulement du savoir-faire mais aussi un solide esprit de solidarité. *"Tout le monde joue son rôle"*. Fort heureusement, à Vibraye, la tradition ne faiblit pas. *"Chaque année, le Comité des Fêtes accueille de nouveaux volontaires pour prêter main-forte. C'est la preuve que le Corso fleuri est bel et bien ancré dans la mémoire collective de la cité"* se félicite le responsable de la célèbre fête sarthoise. Un travail d'équipe doublé d'une grande générosité puisque le Comité des Fêtes a exceptionnellement confectionné et habillé un char, l'hiver passé, pour la cause du Téléthon. A Vibraye, le cœur et les fleurs riment bien ensemble...

LE PROGRAMME :

La 52^e édition du Corso fleuri de Vibraye se déroulera le dimanche 30 mai 2004 à partir de 14h 30. Outre le traditionnel défilé des huit chars et celui du Téléthon, les organisateurs ont programmé à l'affiche la présence de nombreux groupes musicaux français et étrangers. Un grand feu d'artifice clôturera la fête en soirée.

Pour tous renseignements :

Comité des Fêtes
de Vibraye,
tél : 02 43 93 69 63.



Week-end des Jardiniers au Lude

Hommage à la poésie

Plus qu'une fête des plantes, le Week-end des Jardiniers, qui se déroulera les 5 et 6 juin, est un jardin d'événements ! Cette année, les organisateurs ont décidé d'évoquer la Pléiade, créée dans la région ludoise par les plus célèbres poètes de la Renaissance.

Pépiniéristes, collectionneurs et décorateurs présenteront à l'occasion de ce long week-end printanier, l'art du jardin. Une fête des fleurs et des plantes qui attire, chaque année, toujours plus de visiteurs dans les allées du parc du château du Lude. Les exposants ne présentent pas seulement leurs magnifiques collections. De la taille des arbres fruitiers et des rosiers aux secrets du greffage et du bouturage, en passant par la composition des jardinières et l'entretien des gazons, ils feront partager leur passion et leur savoir-faire au public. Dans les salles du château, les visiteurs seront conviés à découvrir une exposition sur le thème

de la faïence de Gien. Les tables dressées marient avec raffinement la tradition et la modernité. Une seconde exposition, consacrée au photographe Jacques Polony, sera également visible au grenier à blé. L'art sera véritablement au cœur de cette 11^e édition du Week-end des Jardiniers puisque la poésie s'invitera au détour des allées avec la présence d'Aladin Reibel et Catherine Salvat de la Comédie française.

Enfin, la remise officielle du 5^e Prix Redouté, qui consacre le meilleur livre de jardin de l'année, constituera un autre temps fort de cette nouvelle édition du Week-end des Jardiniers.



Pour tous renseignements :

Château du Lude,

72800 Le Lude.

tél : 02 43 94 60 09

Courriel : chateaudulude@wanadoo.fr

Point de vue

Ce qu'en pensent les élus de gauche

Sur les 19 sièges en jeu lors des élections cantonales des 21 et 28 mars, les élus de Gauche en remportent huit alors qu'ils n'en détenaient qu'un seul avant 1998. Désormais composé de 16 élus, notre groupe n'a jamais été aussi nombreux.

51% des Sarthois

En terme de population, les 16 élus de Gauche représentent désormais 51% des Sarthois. Cette situation paradoxale, d'une gauche majoritaire en nombre d'habitants représentés mais minoritaire en nombre de sièges est liée au caractère archaïque du découpage cantonal qui met à égalité des cantons de 34.000 habitants et de 3.400 habitants.

Une démocratie de projets

Bien que minoritaire, nous souhaitons prendre toute notre part dans la gestion de notre département. Ainsi, nous avons été particulièrement choqués d'entendre les candidats de droite dire qu'ils obtiendraient bien plus pour leur canton qu'un conseiller général de gauche. Cette idée est particulièrement choquante car elle met à bas les principes républicains. Le Conseil général n'appartient pas à la Droite ! Les dossiers doivent être traités sur un pied d'égalité quelle que soit la couleur politique de l'élu qui les défend. Aussi, nous avons exigé que soit mis fin aux dérives anciennes afin qu'en Sarthe émerge une réelle démocratie de projets.

Une force d'alternance vigilante et déterminée

Les Sarthois pourront compter sur notre vigilance et notre détermination à bâtir une force d'alternance. Nous n'exercerons pas notre mandat de façon stérile en s'opposant à toutes les propositions de la majorité. Mais, nous resterons très vigi-

lants sur les choix et les actions proposées par les élus de Droite et défendrons avec détermination les valeurs qui fondent notre engagement politique au sein de cette assemblée.

Placer la solidarité au cœur de l'action du Conseil général

La première d'entre elles est celle de la solidarité. La solidarité, c'est d'abord redonner un emploi à ceux qui en sont privés et sur cette question en lien avec les autres collectivités, le Conseil général a une carte maîtresse à jouer en soutenant la création d'emplois durables et respectueux du droit du travail. La solidarité doit aussi s'exercer envers ceux qui souffrent dans leur vie quotidienne : exclus de plus en plus nombreux du fait de la politique de régression nationale, personnes âgées dépendantes, personnes handicapées isolées, enfance en difficulté. Cette solidarité doit aussi s'exercer entre les territoires de notre département notamment envers les zones rurales en difficulté ou encore aux grands ensembles HLM des villes.

Persuadés de pouvoir compter sur votre soutien, nous nous efforcerons d'être vos porte-paroles en Sarthe. Vous pouvez compter sur nous.

Les élus de gauche : Gérard Brault, Christophe Counil, Claude Drouin, Jean-Luc Fontaine, Nelly Heuzé, Marietta Karamanli, André Langevin, Michel Letellier, Agnès Lorilleux, Yvon Luby, Yvon Marzin, Jacqueline Pédoya, Michel Quillet, Jean-Pierre Rossard, Christophe Rouillon, Gérard Saudubray.

Pour tout contact : 02 43 54 72 24 – elus-de-gauche@cg72.fr

2004

festival de l'Épau

22^e édition

9-20 mai

Le Mans - Sarthe

Rens: 02 43 54 73 45 / www.epau.org



Sarthe